

La Chausseria.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Attestation du Rapport financier annuel 2014

Comptes sociaux

Annexe des comptes

Tableau des résultats financiers

Tableau de flux de trésorerie

Rapport de gestion

Attestation Cabinet de SAINT FRONT

Rapports du Commissaire aux Comptes

LA CHAUSSERIA
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 Rue de Passy 75016 PARIS
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Janie PHILIP



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
Adresse de l'entreprise 68 RUE DE PASSY 75016 PARIS		Durée de l'exercice précédent * <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
Numéro SIRET* 6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 4	N - 1 (pour information) 3 1 1 2 2 0 1 3
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
Capital souscrit non appelé (I)		Brut 1	Amortissements, provisions 2
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
IMMobilisations corporelles	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
IMMobilisations financières (2)	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dom: actions propres:	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
STOCKS*	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
	Clause de réserve de propriété : *	Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR
	Immobilisations :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N -1 (pour information)	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	1 830 021	1 830 021
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	294 760	294 760
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	183 003	183 003
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 586 124	4 427 354
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	154 895	158 769
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 048 803	6 893 907
	Autres fonds propres	DM		
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DN		
	Avances conditionnées	DO		
	TOTAL (II)	DP	151 995	
	Provisions pour risques	DQ	74 469	56 301
DETTE (4)	Provisions pour charges	DR	226 464	56 301
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	142	125
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	66 878	67 180
	Dettes fiscales et sociales	DY	499 749	546 804
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 318	42 231
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	568 087	656 340
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 843 354	7 606 548
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA						Néant <input type="checkbox"/>	*	
		Exercice N				Exercice (N-1) (pour information)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 011 237	FB	16 808	FC	5 028 045	5 130 121
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens *					FI		
	services*	FG		FH		FL		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 011 237	FK	16 808	FM	5 028 045	5 130 121
	Production stockée*					FN		
	Production immobilisée*					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	189 728	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ		
	Autres produits (1) (11)					FR	5 217 773	5 130 121
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 841 701	2 011 753
	Variation de stock (marchandises)*					FT	194 942	18 513
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	112 400	113 236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	929 412	872 226
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	103 728	84 600
	Salaires et traitements*					FY	1 193 516	1 301 001
	Charges sociales (10)					FZ	403 869	486 260
	DÉTACHES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	41 453	42 047
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	159 981	4 622
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	170 163	56 301
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GF	5 151 165	4 990 559
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GG	66 608	139 562
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GH		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GI		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GJ	21 859	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GK		
	Défauts et charges assimilées (6)					GL	86 709	93 058
	Défauts et charges assimilées (6)					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIERES	Défauts et charges assimilées (6)					GO		
	Défauts et charges assimilées (6)					GP	108 568	93 058
	Défauts et charges assimilées (6)					GQ		
	Défauts et charges assimilées (6)					GR	503	318
	Défauts et charges assimilées (6)					GS		
	Défauts et charges assimilées (6)					GT		
	Défauts et charges assimilées (6)					GU	503	318
Total des charges financières (VI)								
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
INCORP.					1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	2	D8			D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 779 581	KE			KF		
CORPORELLES	Terrains						KG						
	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ					KI		
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM					KL		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2					KO		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3					KR		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	343 672			KU		
	Matériel de transport *						KY	36 694			KX 20 694		
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	18 721			LA 20 263		
	Emballages récupérables et divers *						LE						
	Immobilisations corporelles en cours						LH						
FINANCIÈRES	Avances et acomptes						LK						
	TOTAL III						LN	399 087			LP 40 957		
	Participations évaluées par mise en équivalence						8G						
	Autres participations						8U	562 523			8W		
	Autres titres immobilisés						1P						
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	89 296			1V 11 531		
	TOTAL IV						LQ	651 819			LS 11 531		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	4 830 487			ØJ 52 488		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	1	CØ	2	DØ	3	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO			LV			1X		
CORPORELLES	Terrains		IP				LX						
	Constructions	Sur sol propre	IQ				MA						
		Sur sol d'autrui	IR				MD						
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS				MG						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT				MJ						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU				MM						
		Matériel de transport	IV				MP	36 694			MR 20 263		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW				MS				MU 18 721		
		Emballages récupérables et divers*	IX				MV				MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY				MZ				NB		
FINANCIÈRES	Avances et acomptes		NC				ND				NF		
	TOTAL III		IY				NG	36 694			NI		
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ				ØU				ØW		
	Autres participations		IØ				ØX				ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1				2B				2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2				2E				2G		
	TOTAL IV		I3				NJ				2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4				ØK	36 694			ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA											Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY				EM							
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE	46 662			PG							
Terrains			PI				PJ				PL						
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO						
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV				PW				PX						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	280 298			QE	21 645			QF						
	Matériel de transport		QH	21 051			QI	9 397			QJ	25 389					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 115			QM	3 745			QN						
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS						
TOTAL III			QU	304 464			QV	34 787			QW	25 389					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	351 126			ØP	41 453			ØQ	25 389					
			ØR				ØQ				ØR	367 190					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables	DOTATIONS											Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	P8	P9	PQ	PL					
Autres immob. incorporelles	TOTAL I																
Terrains	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q6	Q7	Q8	PO					
Constructions	TOTAL II																
Sur sol propre	Q9	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	R1	R3	R4	R5	PT					
Sur sol d'autrui	R7																
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T6	T7	T8	PY					
Inst. techniques mat. et outillage	T3																
Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	V1	V3	V4	QY					
Matériel de transport	U8																
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W7	W8	W9	PY					
Emballages récup. et divers	W4																
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	NL	NM	NO	NO	NO					
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV																
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV										
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ									
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEUX EXERCICES *																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEUX EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations												SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA							Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	56 301	18 168	4Z	5A	74 469	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	151 995	5X	5Y	151 995	
	TOTAL II	5Z	56 301	170 163	TW	TX	226 464	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B		6C	6D		
		6E	6F		6G	6H		
		Ø2	Ø3		Ø4	Ø5		
		9U	9V		9W	9X		
		Ø6	Ø7		Ø8	Ø9		
		6N	189 728	6P 159 981	6R 189 728	6S 159 981		
	Sur stocks et en cours	6T	4 500	6U	6V	6W 4 500		
	Sur comptes clients	6X		6Y	6Z	7A		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	7B	194 228	TY 159 981	TZ 189 728	UA 164 481		
	TOTAL III	7C	250 529	UB 330 144	UC 189 728	UD 390 945		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF				
			UG	UH				
			UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA				Néant <input type="checkbox"/>	*				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	460 523	UM	UN	460 523		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US			
	Autres immobilisations financières		UT	100 827	UV	UW	100 827		
	Clients douteux ou litigieux		VA	5 497			5 497		
	Autres créances clients		UX	21 859		21 859			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée*))		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	3 800		3 800			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 030		15 030			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	62 293		62 293			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	53 161		53 161	5 497		
	TOTaux		VT	722 990	VU	156 143	VV	572 344	
	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	142		142			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	66 878		66 878			
Personnel et comptes rattachés			8C	201 149		201 149			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	157 005		157 005			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	80 360		80 360			
	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	61 235		61 235			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
Groupe et associés (2)			VI	1 318		1 318			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2						
Produits constatés d'avance			8L						
TOTaux			VY	568 087	VZ	568 087			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA						Néant	*	Exercice N, clos le :														
I. RÉINTÉGRATIONS																						
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :																
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE																	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG																	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	175 187	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX																	
	Amendes et pénalités	WJ	635	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ																	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *																						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7																	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %																				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions																				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)																						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW																	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8																	
TOTAL I																						
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*																						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)																						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs																				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %																					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*																					
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : déduire des produits nets de participation)																					
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																						
Majoration d'amortissement*																						
Mesures d'incitation	Abutissement sur les bénéfices et économies	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sixies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sixies A)	L5															
		Pôle de compétitivité (art. 44 undécies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA															
		Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC															
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC															
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)																						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI)														
TOTAL II																						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :																						
		- bénéfice (I moins II) - déficit (II moins I)			XI	148 984																
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *																					
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *																					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	148 984	XO														

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B 2015

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA		Néant <input type="checkbox"/> *		
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5			
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6			
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	46 679		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	88 638	ZW	94 605
Provisions pour risques et charges *				
INDEMNITE FIN DE CARRIERE	8X	74 469	8Y	56 301
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
CONTRIBUTION SOLIDARITE	9D	8 045	9E	8 208
1% CONSTRUCTION	9F	5 488	9G	5 950
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	176 640	YO	165 064
à reporter au tableau 2058-A :				
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU <input type="checkbox"/>
--	-----------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

N° 2058-C 2015

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA										Néant <input type="checkbox"/> *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		ZB ZD ZE ZF ZG ZH								
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	158 769			- Réserves légales										
	Prélèvements sur les réserves			ØE				- Autres réserves										
	TOTAL I			ØF	158 769			Dividendes										
								Autres répartitions										
Report à nouveau										(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)								
TOTAL II										158 769								
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV								
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :								
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ										
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT										
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	552 051									
DETAIL DES POSTES	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU										
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 432									
IMPÔTS ET TAXES	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV										
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	361 929									
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										313 246								
T.V.A.	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YU	929 412		872 226							
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			YW	44 238		30 853							
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										59 540								
DIVERS	— Montant de la T.V.A. collectée							YX	103 778		53 747							
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YY	1 002 248		84 600							
T.V.A.	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*							ZJ	1 219 485		1 002 861							
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							YZ	174 455		155 894							
RÉGIME DE GROUPE *	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)							ØB	1 219 485		1 322 345							
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							ØS										
RÉGIME DE GROUPE *	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		%							
	— Numéro de centre de gestion agréé*				XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) sinon 0		ZR							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA			JK			Plus-values à 0%							
								JM			Imputations							
RÉGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble.				JD			JN			Plus-values à 0%							
								JP			Imputations							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale																		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° 2059-E 2015

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA			Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012014 et clos le : 31122014			Durée en nombre de mois <input type="text"/> 1 <input type="text"/> 2	
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	OA	5 028 045		
Production vendue - Biens	OB			
Production vendue - Services	OC			
Production stockée	OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 1		OM	5 028 045	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)				
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	1 841 701		
Variation de stocks (marchandises)	OO	194 942		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	112 400		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	929 412		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW			
Abandons de créances à caractère commercial	OX			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
TOTAL 2		OJ	3 078 455	
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	1 949 590
IV - Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)			SA	1 949 590
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.				
Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Période de référence		GY	du	GZ au
Date de cessation				HR
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

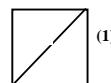
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Néant *

EXERCICE CLOS LE [3] [1] [1] [2] [2] [0] [1] [4]

N° SIRET [6] [6] [0] [8] [0] [0] [7] [9] [8] [0] [0] [8] [7] [9]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [LA CHAUSSERIA SA]

ADRESSE (voie) [68 RUE DE PASSY]

CODE POSTAL [75016]

VILLE [PARIS]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise [P1]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes [P3]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise [P2]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes [P4]

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [SA] Dénomination [PUEYO]

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [55] Nb de parts ou actions [264300]

Adresse : N° [46] Voie [RUE SAINT JACQUES]

Code Postal [13006] Commune [MARSEILLE] Pays [FR]

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [MLE] Nom patronymique [PHILIP] Prénom(s) [VIRGINIE]

Nom marital [] % de détention [15] Nb de parts ou actions [73547]

Naissance : Date [11051976] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie [VALON DE L'AURIOL]

Code Postal [13007] Commune [MARSEILLE] Pays [FR]

Titre (2) [MME] Nom patronymique [MOUILLAS] Prénom(s) [JANIE]

Nom marital [PHILIP] % de détention [7,5] Nb de parts ou actions [36974]

Naissance : Date [03091946] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [12] Voie [QUAI DES CELESTINS]

Code Postal [75004] Commune [PARIS] Pays [FR]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

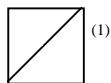
Titre (2) <input type="text" value="M"/>	Nom patronymique <input type="text" value="GUILLOSSON"/>	Prénom(s) <input type="text" value="JEAN YVES"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text" value="7,5"/>	Nb de parts ou actions <input type="text" value="36973"/>
Naissance : Date <input type="text" value="16031941"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text" value="109"/>	Voie <input type="text" value="BOULEVARD MEILLAND"/>		
Code Postal <input type="text" value="06160"/>		Commune <input type="text" value="ANTIBES"/>	Pays <input type="text" value="FR"/>
Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance : Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code Postal <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance : Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code Postal <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance : Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code Postal <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance : Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code Postal <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance : Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code Postal <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Titre (2) <input type="text"/>	Nom patronymique <input type="text"/>	Prénom(s) <input type="text"/>	
Nom marital <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Naissance : Date <input type="text"/>	N° Département <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
Code Postal <input type="text"/>		Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET 6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA CHAUSSERIA SA

ADRESSE (voie) 68 RUE DE PASSY

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique <input type="text" value="SRL"/>	Dénomination <input type="text" value="ESMERALDA"/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention 51
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value="3700"/>	Commune <input type="text" value="SAO JOAO DA MADEIRA"/>	Pays <input type="text" value="PT"/>	
Forme juridique <input type="text" value=""/>	Dénomination <input type="text" value=""/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention <input type="text" value=""/>
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value=""/>	Commune <input type="text" value=""/>	Pays <input type="text" value=""/>	
Forme juridique <input type="text" value=""/>	Dénomination <input type="text" value=""/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention <input type="text" value=""/>
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value=""/>	Commune <input type="text" value=""/>	Pays <input type="text" value=""/>	
Forme juridique <input type="text" value=""/>	Dénomination <input type="text" value=""/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention <input type="text" value=""/>
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value=""/>	Commune <input type="text" value=""/>	Pays <input type="text" value=""/>	
Forme juridique <input type="text" value=""/>	Dénomination <input type="text" value=""/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention <input type="text" value=""/>
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value=""/>	Commune <input type="text" value=""/>	Pays <input type="text" value=""/>	
Forme juridique <input type="text" value=""/>	Dénomination <input type="text" value=""/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention <input type="text" value=""/>
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value=""/>	Commune <input type="text" value=""/>	Pays <input type="text" value=""/>	
Forme juridique <input type="text" value=""/>	Dénomination <input type="text" value=""/>		
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text" value=""/>			% de détention <input type="text" value=""/>
Adresse : N° <input type="text" value=""/>	Voie <input type="text" value=""/>		
Code Postal <input type="text" value=""/>	Commune <input type="text" value=""/>	Pays <input type="text" value=""/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCIETE LA CHAUSSERIA
S.A. au Capital de 1 830 021 Euros
Siège Social : 68 Rue de Passy – 75016 PARIS
SIRET : 660 800 798 01257
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ANNEXE DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1964 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - immobilisations incorporelles (droit entrée) | 9 ans |
| - constructions | 20 ans |
| - installations techniques | 5 à 10 ans |
| - matériel et outillage industriels | 5 à 10 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |
| - matériel et mobilier de bureau | 5 ans |

En application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06, notre entreprise n'a pas identifié de composants autres que ceux qui figurent déjà dans ses immobilisations. De même, aucune valeur résiduelle identifiable et/ou chiffrable ne peut être attribuée aux immobilisations dans l'état actuel de nos connaissances, notre société n'ayant pas une stratégie de revente régulière de ses biens et matériels. Enfin, les durées d'utilité antérieurement retenues et objectivement conformes aux usages professionnellement reconnus n'ont pas été modifiées.

b) Immobilisations incorporelles

Concernant la valeur des éléments incorporels figurant à l'actif du bilan, aucun indice permettant de considérer une perte notable de leur valeur n'a été détecté et, dès lors, aucune dépréciation n'a été faite dans les comptes arrêtés au 31 DECEMBRE 2014.

Etant précisé que nos fonds de commerce ont été acquis :

- 3 magasins avant 1980
- 6 magasins, entre 1981 et 1994
- 1 magasin BORDEAUX en 2006 pour la somme de 350 000 €
- 1 magasin TOULON en 2006 pour la somme de 60 000 € (droit d'entrée)
- 1 magasin LYON CENTRE en 2008 pour la somme de 460 000 €

En 2012, nous avons acquis :

- 1 magasin MARSEILLE
- 1 magasin BORDEAUX (Ste Catherine)
- 1 magasin AIX EN PROVENCE
- 1 magasin ANTIBES
- 1 magasin à PARIS, rue Soufflot (non encore ouvert à ce jour, car nous attendons la réponse des copropriétaires de l'immeuble qui doivent nous donner l'autorisation pour l'achat de la loge de la concierge, ce qui nous permettra d'avoir un grand magasin dans cette rue prestigieuse)

En Décembre 2014, ouverture d'1 magasin à PERPIGNAN (sans achat de fonds de commerce)

Les éléments incorporels figurant au poste fond commercial se décomposent de la façon suivante :

- prix d'acquisition du droit au bail de 3 magasins avant 1980	277 152
- prix Marque	282 000
- prix d'acquisition du droit au bail de 8 magasins	1 770 429
- prix d'acquisition du droit au bail des 5 magasins achetés en 2012	1 390 000
TOTAL	3 719 581

c) Autres immobilisations incorporelles

- droit d'entrée TOULON	60 000
TOTAL	3 779 581

STOCKS :

Les stocks de marchandises ont été évalués au dernier prix d'achat facturé par les fournisseurs.

Les frais accessoires d'achat n'ont pas été incorporés dans la valeur d'inventaire, étant comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature, leur montant n'étant pas significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation probable a été effectuée lorsque le prix d'achat est supérieur au prix de vente H.T.

CREANCES ET DETTES : Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DISPONIBILITE : Les liquidités en banque et caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS : Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 475
--	-------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Divers.....	1 220
-------------	-------

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION : Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS :

II – 1- Engagements financiers : Néant

II – 2 Composition du Capital

Le Capital d'élève à 1 830 021 euros représenté par 480 166 actions de 3.81 euros.

II – 3 Rémunérations allouées aux dirigeants en raison de leurs fonctions :

Organes d'administration : Madame PHILIP Janie – Administrateur et PDG – 62 000 € (salaire brut 2014 + Prime 2013)

Melle PHILIP Virginie – Administrateur – 113 340 € (salaire brut 2014 + Prime 2013)

Un complément de rémunération de 51 000 € brut au total a été provisionné à la fin de l'exercice, pour ces deux administrateurs. Cette somme sera versée au cours de l'année 2015.

II – 4 Ventilation de l'effectif au 31.12.2013

* Cadres (y compris Gérants Magasins)	7
* Employés	37
	44

II – 5 Accroissement ou allègement de la Charge Fiscale future

Effet du mouvement des provisions réglementées sur le résultat et sur la charge fiscale future : néant

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE

ALLEGEMENT FUTUR DE LA BASE DE L'IMPOT	
Congés payés + Charges	88 638
Contribution solidarité	8 045
1% Construction	5 488
Indemnité de fin de carrière	74 469

II – 6 Provision Indemnité de fin de carrière

Celle-ci a été provisionnée, pour la première fois en 2013, pour un montant de 56 301 €, pour l'année 2014, elle s'élève à 74 469 €.

Les droits acquis par les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 31/12/2014 ont été calculés conformément à la Convention Collective du Commerce Succursaliste de la Chaussure.

II – 7 -1 Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 10 000 € Hors Taxes.

II – 8 DIF

Le nombre d'heures relatif au DIF non utilisé par le personnel s'élève à 4 080 heures au 31/12/2014.

III – AUTRES INFORMATIONS :

III – 1 Comptes de régularisation

Salaires à payer	97 650
Congés payés	100 235
Charges sociales à payer	157 005
Impôt Société	15 030
Impôts et Taxes à payer	61 236
TVA Décembre	80 360
Fournisseurs Factures non parvenues	26 700

Le montant du Crédit d'Impôt CICE s'élève à 62 293 €.

III – 2 Information sur la Société de fabrication ESMERALDA au Portugal (notre participation : 51% du Capital)

Au cours de l'exercice en cours, celle-ci a réalisé un Chiffre d'Affaires de 1 296 554 €, et un résultat net d'environ 7 000 € après 85 678 € d'amortissements.

III – 3 Partie liée

Partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
ESMERALDA	Filiale	460 523,04 €	Prêt sans intérêt, remboursable à compter de 2015

IV – Informations sur l'exercice en cours 2015

Nous prévoyons pour l'année 2015 un chiffre d'affaires en perte de 9 % soit environ 4,7 millions d'euros, avec une perte d'environ 100 000 €.

D'ores et déjà, le Chiffre d'Affaires de Janvier 2015 ressort à – 10 % par rapport à celui de Janvier 2014.

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 Euros

Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET : 660 800 798 01 125

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
(Art.133, 135 et 148 du DECRET sur les sociétés commerciales)
(En Euros)

NATURE DES INDICATIONS	2010	2011	2012	2013	2014
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021
b) Nombre d'actions émises	480 166	480 166	480 166	480 166	480 166
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'Affaires Hors Taxes	4 635 838	4 746 393	5 054 045	5 130 121	5 028 045
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	362 197	314 669	581 695	338 136	221 531
c) Impôts sur les bénéfices	95 978	90 205	175 650	76 397	42 673
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	195 680	194 125	360 328	158 769	154 895
e) Montant des bénéfices distribués (1)					
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,55	0,47	0,85	0,55	0,37
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,41	0,40	0,75	0,33	0,32
c) Dividende versé à chaque action (2)					
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	40	40	46	46	44
b) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	394 643	442 937	487 671	486 260	403 869
c) Montant de la masse salariale	1 029 193	1 195 345	1 232 067	1 322 345	1 219 485

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les Gérants.

(2) Si le montant des actions a varié au cours de la période de références, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du Capital.

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 euros

Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET : 660 800 798 01257

R.C.S.Paris B 660 800 798

LA CHAUSSERIA**Tableau de flux de trésorerie
(en euros)**

	Exercice 2014	Exercice 2013
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	154 895	158 769
Elimination des charges et produits sans incidence		
Sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	211 616	98 348
Variation des impôts différés		
Plus values de cession, nettes d'impôt		
Marge brute d'autofinancement	366 511	257 117
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	14 533	144 474
Flux net de trésorerie généré par l'activité	351 978	112 643
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisation	-52 488	-579 125
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	11 305	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-41 183	-579 125
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emissions d'emprunts et avances conditionnés		
Remboursements d'emprunts et avances conditionnés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
Variation de trésorerie	310 795	-466 482
Trésorerie d'ouverture	1 738 037	2 204 519
Trésorerie de clôture	2 048 833	1 738 037

LA CHAUSSERIA
 SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS
 SIEGE : 68 RUE DE PASSY
 75016 PARIS
 RCS PARIS B 660 800 798

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total Situation Nette
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres en auto-contrôle	
CAPITAUX PROPRES N-2 (2012)	1 830 021	294 760	4 250 029	360 328				6 735 138
Affectation en réserves				360 328	-360 328			
Distributions de dividendes								
RESULTAT N-1 (2013)				158 769				158 769
CAPITAUX PROPRES N-1 (2013)	1 830 021	294 760	4 610 357	158 769				6 893 907
Affectation en réserves				158 769	-158 769			
Distributions de dividendes								
Variation de capital								
RESULTAT N (2014)				154 895				154 895
CAPITAUX PROPRES N (2014)	1 830 021	294 760	4 769 126	154 895				7 048 802

Tableau synthétique des engagements hors bilan (2014)
 NEANT

Tableau des mouvements immobilisations et amortissements (2014)
 (en euros)

	Mouvements 2014			Total Valeur nette au 31/12/2014
	Soldes au 01/01/2014	Augmentation	Résultats Diminution	
Immobilisations	4 830 487	52 488	36 694	4 846 281
Amortissements	351 126	41 453	25 389	367 190
A déduire				
Valeur nette	4 479 361	11 035	11 305	4 479 091

LA CHAUSSERIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS

SIEGE SOCIAL : 68 Rue de Passy 75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 660 800 798

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice social écoulé (01 JANVIER 2014 au 31 DECEMBRE 2014) et pour soumettre, à votre approbation, les comptes dudit exercice.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera, dans son rapport, toutes les informations, quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport, est annexé, conformément à l'article R-225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 5 028 045 € contre 5 130 121 € pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution du chiffre d'affaires de l'ordre de 2 % ; alors que nous avions prévu une baisse de l'ordre de 7% de notre chiffre d'affaires, mais la conjoncture économique de l'année 2014, notamment au 4^{ème} trimestre, a été très mauvaise.

Le résultat courant avant impôt d'exploitation 2014 est positif de 326 668 € contre un résultat de 232 302 € au 31/12/2013.

En conséquence, après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 154 895 € contre 158 769 € en 2013.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

La Société ESMERALDA a réalisé un chiffre d'Affaires de 1 296 554 € pour l'exercice 2014, et un résultat net d'environ 7 000 € après 85 678 € d'amortissements environ.

Dès 2015, comme prévu, la Société ESMERALDA va commencer à rembourser le prêt qui nous lui avion consenti pour acheter les murs et le matériel de l'usine.

PREVISIONS ET PLAN POUR L'ANNEE 2015

A ce jour, nous exploitons 17 boutiques ; la nouvelle boutique à PARIS – Rue Soufflot (achat effectué en Décembre 2012) n'a pas encore été ouverte car nous attendons la réponse des copropriétaires de l'immeuble qui doivent nous donner l'autorisation pour l'achat de la loge de la concierge, nous possédons donc :

- 5 magasins à PARIS – *Effectif de 9 salariées réparties sur les 4 magasins en activité*
- 3 magasins à LYON – *Effectif de 7 salariées*
- 1 magasin à NANTES – *Effectif de 2 salariées*
- 1 magasin à MONTPELLIER – *Effectif de 2 salariées*
- 2 magasins à AIX EN PROVENCE (Rue Bédarrides – Rue Nazareth) – *Effectif de 3 salariées*
- 2 magasin à BORDEAUX (Place Gambetta – Rue Sainte Catherine) – *Effectif de 4 salariés*

- 1 magasin à TOULON – *Effectif de 3 salariées*
- 1 magasin à ANTIBES – *Effectif de 3 salariées*
- 1 magasin à MARSEILLE – *Effectif de 2 salariées*

En Décembre 2014, ouverture d'1 magasin à PERPIGNAN (sans achat de fonds de commerce) - *Effectif de 2 salariées*

Nous prévoyons pour l'année 2015, un chiffre d'affaires en perte de 8 % soit environ 4,7 millions d'euros, avec une perte d'environ 100 000 €.

Pour le 1^{er} trimestre 2015, notre perte de chiffre d'Affaires est de 9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L-233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application de l'article L-233-7 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social à la clôture de l'exercice.

Personnes possédant plus de 5 % du capital :

Madame Janie PHILIP
Monsieur Jean Yves GUILLOSSON

Personnes possédant plus de 10 % du capital :

Mademoiselle Virginie PHILIP

Personne possédant plus de la moitié du capital :

Société PUEYO

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 154 895 € au poste « autres réserves »

DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

INFORMATIONS LIEES A LA REGLEMENTATION RSE :

Conformément aux dispositions des articles L.225-102-1 et R.225-104 à R.225-105-2 du Code du Commerce relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale, ces données font partie intégrante du Rapport de Gestion.

Ces informations ne concernent que l'activité de vente de chaussures.

Elles font l'objet d'une attestation de présence de toutes les informations prévues par l'article R.225-105-2 du Code du Commerce et un avis motivé sur la sincérité des informations.

Emploi :

Notre Société compte un effectif de 44 salariés (7 cadres – 37 employés / 40 femmes – 4 hommes /moyenne d'âge 46 ans) dont la majorité a plus de 10 ans d'ancienneté.

Outre la répartition par boutique (page 3), le service entretien a un effectif de 2 salariés, le service administratif 2 employées et la Direction/Inspection 2 personnes.

La Société a procédé à 6 embauches de CDD pour des périodes d'accroissement d'activité (soldes....) principalement des étudiantes ; elle n'a procédé à aucun licenciement.

La rémunération et la classification du personnel Cadre et non Cadre s'appliquent suivant notre Convention Collective, et évoluent suivant les avenants.

Suivant les résultats en fin d'exercice, une prime de résultat est attribuée à tout le personnel ; une prime sur Chiffre d'Affaires est attribuée si le Chiffre d'Affaires de la boutique a subi une augmentation.

Organisation du temps de travail :

La durée hebdomadaire est de 35 heures ; les salariés peuvent être amenés à effectuer les heures supplémentaires, en période de soldes.....

Absentéisme :

Les absences sont signalées et justifiées au moment à la Direction, et mentionnées sur les feuilles de pointages mensuelles.

En 2014 et de manière générale, le nombre d'absences n'est pas significatif.

Organisation du dialogue social :

Le dialogue est permanent avec le Direction compte tenu du peu d'effectif, et la proximité entre les salariés et la Direction.

Accords collectifs, Accords signés avec les organisations syndicales :

En 2000, un accord avait été signé pour le passage aux 35 heures ; compte tenu de son effectif inférieur à 50 salariés, la Société n'a pas de Comité d'Entreprise.

Conditions de travail :

- Des plannings aménagés au mieux après concertation avec le personnel, horaires adaptés suivant la situation familiale,
- Visite médicale tous 2 ans fixée par la Médecine du Travail
- Aménagements et outils de travail les mieux adaptés afin de minimiser les risques d'accident du travail ; depuis 5 ans, un seul accident du travail été enregistré en 2014, nécessitant 15 jours d'arrêt de travail (chute dans l'escalier)
- Différents contrôles règlementaires sont effectués notamment par la SOCOTEC, SICLI

Il n'y a pas d'éléments directs de l'activité qui puissent entraîner des problèmes de santé et de sécurité au travail.

Formation :

Les demandes de formation formulées par le personnel sont réalisées auprès des organismes comme l'AGEFOS ou le FORCO. En 2014, une formation en Allemand a été faite pour 22 heures.

Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes – Politique de lutte contre les discriminations

Au sein de la Société, il n'existe pas de discriminations en matière d'emploi et de profession.

A l'embauche, l'expérience est privilégiée dans la Société ; les salariés sont d'origines diverses.

Il n'y a pas de différence de rémunération entre les hommes et les femmes, à postes identiques.

Mesures prises en faveur de l'emploi des handicapés :

Compte tenu de son effectif par magasin, la Société n'est pas soumise à une obligation légale en matière d'emploi et d'insertion des personnes handicapées.

Respect de la liberté d'association, de négociation :

La liberté d'association et le droit de négociation collective peuvent être exercés par les salariés, toutefois le dialogue permanent avec la Direction permet d'aborder tous les sujets.

Elimination du travail forcé / Abolition effective du travail des enfants :

La Société n'est pas confrontée à ces deux sujets.

Politique environnementale :

Malgré les faibles impacts directs sur l'environnement de l'activité de vente de chaussures, la Direction est sensible sur ce sujet et cherche à les réduire. Depuis plus de 5 ans, nous avons remplacé les sacs plastiques par des sacs papiers.

Des consignes sont passées aux salariés pour éviter le gaspillage de l'eau et l'électricité, et pour le tri des déchets dans les magasins.

La Société n'a pas fait de provisions ni délivré de garanties pour risques environnementales.

Pollution et gestion des déchets / Mesures de préventions/Prise en compte des nuisances :

Très peu concernée, en raison de son activité.

Des cartons sont réutilisés pour les transferts de chaussures d'un magasin à un autre, et certains inutilisables sont triés pour être recyclés.

Lors des rénovations de magasins, les entreprises qui réalisent ces travaux, prennent toutes les mesures réglementaires relatives à la gestion des déchets, et le respect des heures autorisées (notamment dans les centres commerciaux).

Utilisation durable des ressources /Consommation d'eau –matières premières – énergie :

Chaque boutique possède un compteur EDF et un compteur d'eau (quelques-uns sont facturé dans les charges locatives). Les consommations sont surveillées par la Direction, et font l'objet de recherche en cas de consommation excessive.

Les consommations ne sont pas élevées par magasin - entre 150 et 2000 kWh sur une période de 2 mois, et 2 m3 d'eau pour 4 mois

La Société n'achète pas directement de matières premières ; elle achète ses produits finis en Europe, les sacs papiers en Espagne et les boîtes au Portugal.

Les magasins étant implantés en ville, la Société n'est pas concernée par l'utilisation des sols.

Changements climatiques / Protection de la biodiversité :

La Société n'est pas concernée en raison de son activité.

Impact territorial :

Sur l'emploi et le développement régional / Sur les populations riveraines ou locales :

Il ne peut pas y avoir un impact en raison de son effectif par magasin et de son activité.

Relations parties prenantes / Conditions de dialogue :

Les informations financières sont publiées périodiquement sur le site de la Société ainsi qu'auprès de l'AMF ; ceci, permet à nos actionnaires, nos banques, nos fournisseurs d'obtenir certains renseignements nécessaires afin de les conforter sur la situation de la Société.

Les relations avec nos fournisseurs sont construites dans la durée.

La Société reste à l'écoute de tout intervenant, et prend en compte toutes les demandes de ses clients.

Actions de partenariat ou de mécénat :

Aucun engagement n'a été pris par la Société.

Sous-traitance et fournisseurs :

La Société possède une participation majoritaire (51%) dans son usine ESMERALDA au PORTUGAL dans laquelle les directives sont appliquées.

Nos fournisseurs respectent les lois et règlements notamment ceux relevant de leur responsabilité sociale et environnementale.

Tous nos achats sont effectués en Europe ; les chaussures sont de fabrication européenne.

Loyauté des pratiques :

Actions engagées pour prévenir la corruption :

Les propositions d'achats ou de vente de fonds de commerce sont étudiées par la Direction ; les prix sont étudiés par rapport aux prix sur le Marché de l'immobilier.

Les travaux à effectuer dans les boutiques font l'objet de demandes de devis, afin de comparer les prix, les prestations, les délais de réalisation, et sont validés par la Direction.

Les petits travaux sont effectués par nos agents d'entretiens affectés à la maintenance des magasins.

Les caisses des magasins font l'objet d'un double contrôle journalier (informatique et papier) et d'une saisie hebdomadaire par le service comptable.

Les inventaires « chaussures » et « accessoires » sont effectués fréquemment, dont certains en présence des Commissaires aux Comptes.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurisation des consommateurs :

Les consommateurs directs sont les clients.

Les chaussures sont de fabrication européenne et respectent donc la réglementation européenne en vigueur.

Autres actions en faveur des droits de l'homme :

Aucune autre action n'est réalisée.

INFORMATIONS SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES ((article 39-4 du C.G.I)

La Société n'a pas supporté, au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2014, de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

- Notre Société n'a pas recours au crédit Fournisseur,
- Elle paie les loyers des magasins d'avance (les loyers sont appelés par trimestre et ils sont payés dès les premiers jours du trimestre)
- Les fournisseurs sont payés comptant dès la livraison avec un escompte.

	Délais < 30 j	Délais 30 j à 45 j	Délais 45 j à 60 j
2014	40 177,80	0	0
2013	26 352,71	0	0

INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX (article L-225-104-1 du Code du Commerce)

I- Mandats des Administrateurs :

Aucun mandat n'est arrivé à expiration.

II-Liste des fonctions des mandataires sociaux dans d'autres Sociétés :

La liste des fonctions des mandataires sociaux dans d'autres Sociétés figure en annexe I du présent rapport.

III-Rémunération des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2014 :

Les informations relatives aux rémunérations perçues par les mandataires sociaux, au cours de l'exercice 2014, figurent en annexe II du présent rapport.

INFORMATIONS RELATIVES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Aucun mandat n'est arrivé à expiration.

RESOLUTIONS – QUITUS

Nous vous demandons de bien vouloir approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous sont proposées, et donner quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Janie PHILIP



**ANNEXE I DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015**

**LISTE DES FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS
D'AUTRES SOCIETES**

Mme Janie PHILIP Administateur et Président Directeur Général de la S.A. PUEYO

Administateur et Président Directeur Général de la S.A. CHAPEAUX DE FRANCE

Gérante de la Société MIK PRESSING

Gérante de la Société AIXOISE DE PRESSING

Gérante de la S.A.R.L. LA BAIE DOREE

Gérante de la SCI DU LANGUEDOC

Gérante de la SCI DU PERCHE

Melle Virginie PHILIP Administateur de la S.A. PUEYO

Administateur de la S.A. CHAPEAUX DE FRANCE

**ANNEXE II DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015**

**REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE
L'EXERCICE 2014**

Mme Janie PHILIP – Administrateur et Président Directeur Général : 62 000 € (salaire brut 2014 + Prime 2013)

Melle Hélène GUILLOSSON – Administrateur : néant

Melle Virginie PHILIP – Administrateur – 113 340 € (salaire brut 2014 + Prime 2013)



SARL Cabinet DE SAINT FRONT
AUDIT RSE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

LA CHAUSSERIA
68 rue de Passy 75016 PARIS

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31/12/2014.

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant (Cabinet de Saint Front ; Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1055, liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées de la société LA CHAUSSERIA présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer notre indépendance et la conformité de nos travaux avec les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 3 personnes entre le 21 janvier et le 27 avril 2015 pour une durée de 5.5 jours avec un audit au siège administratif le 15 avril 2015.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et conformément à la norme professionnelle des experts comptables applicable aux attestations particulières.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables concernés, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent ;
- nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code du commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, avec les limites présentées dans le paragraphe « Informations liées à la réglementation RSE », à savoir l'exclusion de la filiale Esmeralda ;
- en cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons identifié les personnes responsables de la mise en place du processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations.

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application de ce processus et de ces procédures avec la président directeur général et les chefs comptables.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Nous avons en particulier étudié :

- informations sociales : l'effectif total, la répartition des salariés par genre, l'organisation du temps de travail, l'absentéisme ;

- informations environnementales : la consommation d'eau, la consommation d'énergie ;
- informations sociétales : l'importance de la sous-traitance.

Pour ces informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 100% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère.

Toulouse, le 27 Avril 2015

L'Organisme Tiers Indépendant,

Cabinet de Saint Front

Jacques de Saint Front

LA CHAUSSERIA

Société anonyme au capital de : 1.830.021 €
Siège Social : 68 rue de Passy
75016 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice au 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Appréciation des règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société et décrits dans l'annexe aux comptes annuels, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

- La note « *Principes, règles et méthodes comptables* » de l'annexe décrit les modalités de comptabilisation des éléments incorporels (fonds de commerce) et les raisons pour lesquelles aucune provision pour dépréciation n'a été effectuée.
- La note « *Principes, règles et méthodes comptables* » de l'annexe décrit les modalités de provision pour dépréciation des stocks.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de la Direction et à comparer avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

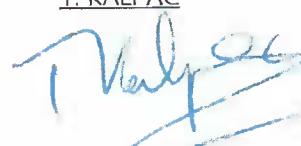
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

MARSEILLE, le 27 avril 2015

T. KALPAC



LA CHAUSSERIA

Société anonyme au capital de : 1.830.021 €

Siège Social : 68 rue de Passy

75016 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidente de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient à Madame la Présidente d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de Madame la Présidente. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

MARSEILLE, le 27 avril 2015

T. KALPAC



LA CHAUSSERIA

Société anonyme au capital de : 1.830.021 €

Siège Social : 68 rue de Passy

75016 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article, 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé suivantes à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 225-38 du code de commerce :

➤ Concernant les loyers versés à la SCI LANGUEDOC (Gérante Madame PHILIP) :

⇒ au titre du magasin de PERPIGNAN

24.000 € HT

➤ Concernant la Société ESMERALDA :

- ⇒ Convention de prêt du 03/02/2014 : Afin que la Société ESMERALDA puisse rapidement racheter les murs et le matériel d'une usine en dépôt de bilan, LA CHAUSSERIA lui a versé une somme de 460.523 € en 2012. Cette somme est prêtée sans intérêts, et sera remboursable en 10 ans, à compter de l'exercice 2015.
- ⇒ Convention de redevance Marque : Afin de pouvoir utiliser la Marque « Janie PHILIP » propriété de la CHAUSSERIA, la Société ESMERALDA s'engage à verser une redevance égale à 2 % de son chiffre d'affaires annuel.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Concernant les loyers versés à la SCI LANGUEDOC (Gérante Madame PHILIP) :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------|
| ➤ au titre du magasin de MONTPELLIER | <u>25.724 € HT</u> |
| ➤ au titre du magasin de TOULON | <u>26.320 € HT</u> |

MARSEILLE, le 27 avril 2015

T. KALPAC

